
Présences :	Marjolaine Beaudry Béatrice Bourgeois Patrick Brûlé David Cousineau, président Mathieu Dufresne Jonathan Fontaine Stéphanie Gilbert Pierre Heynemand Odile Lamarche Pascale Lapointe-Manseau Alex Laviolette Moar Éric Ouimet, vice-président Marie-Lou Racine Julie Riopel Jonathan Tremblay Stéphany Trudeau
Directrice générale :	Nancy Lapointe
Secrétaire générale :	Marie-Élène Laperrière
Invités :	Annabelle Coutu, agente d'administration du Service du secrétariat général et des communications Audrey Dugas, directrice du Service des ressources humaines Annie Fournier, directrice du Service des ressources matérielles Nicole Malboeuf, directrice adjointe des Services éducatifs du Centre multiservice des Samares François Morin, directeur général adjoint

Étant donné les mesures de prévention actuelles, la séance est tenue sans la présence du public. Par conséquent, les décisions qui découleront de ladite séance seront publiées ultérieurement (décret no 433-2021 du 24 mars 2021).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Président constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 32.

2. VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

La Secrétaire générale déclare la procédure de convocation conforme à l'article 165 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après nommé : « LIP »). En conformité avec l'article 163 de la LIP, l'avis de convocation a été envoyé le jeudi 15 avril 2021 à chacun des membres du conseil d'administration et l'avis public a également été donné dans le même délai.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AVRIL 2021

Le projet d'ordre du jour a été transmis avec l'avis de convocation.

CA 2021-04-20-052

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Brûlé et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour comme il a été déposé.

4. SERVICES ÉDUCATIFS

4.1. Amendement aux calendriers scolaires de la formation générale des adultes (été) et du Centre carcéral – Année 2021-2022

CONSIDÉRANT l'adoption des calendriers scolaires du secteur des adultes (CA 2020-12-15-032);

CONSIDÉRANT le dépôt pour consultation de l'amendement aux calendriers scolaires de la formation générale des adultes (été) et du Centre carcéral – Année 2021-2022 aux différentes instances;

CONSIDÉRANT le résultat des consultations;

CA 2021-04-20-053

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Heynemand et résolu unanimement :

D'ADOPTER les calendriers scolaires de la formation générale des adultes (été) et du Centre carcéral – Année 2021-2022, tels que déposés.

Monsieur Jonathan Fontaine s'abstient de voter.

5. RESSOURCES MATÉRIELLES

5.1. Mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales pour la location d'équipements multifonctions, les services d'entretien et l'achat de consommables

CONSIDÉRANT que le contrat actuel pour la location avec option d'achat des photocopieurs et de service pour des photocopieurs multifonctions et acquisition de logiciels connexes se termine le 30 juin 2023;

CONSIDÉRANT que le Centre d'acquisitions gouvernementales (ci-après nommé : « le Centre ») souhaite procéder au lancement d'un appel d'offres en vue de la conclusion d'un contrat à commandes pour la location d'équipements multifonctions, les services d'entretien et l'achat de consommables;

CONSIDÉRANT les avantages de se joindre à un achat regroupé, tels que des économies potentielles et une simplicité de gestion;

CONSIDÉRANT que le Centre doit obtenir l'engagement des organismes publics afin de faire une évaluation rigoureuse des besoins;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Service des ressources matérielles;

CA 2021-04-20-054

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Dufresne et résolu unanimement :

D'AUTORISER le Centre à lancer un appel d'offres au nom du Centre de services scolaire des Samares et à l'identifier comme organisme participant au contrat qui sera conclu;

D'AUTORISER le Centre à établir les conditions des documents de l'appel d'offres;

DE S'OBLIGER, étant partie prenante au regroupement pour toute la durée du contrat, à s'approvisionner auprès du ou des adjudicataire(s) et ce, aux conditions prévues aux documents d'appel d'offres;

QUE la durée initiale du contrat soit de cinq (5) ans, sans possibilité de reconduction, pour une durée maximale de cinq (5) ans;

D'ATTESTER que la participation du Centre de services scolaire des Samares au contrat débutera au 1^{er} juillet 2023;

D'AUTORISER le Centre à effectuer la gestion contractuelle afférente à l'entente selon le cadre législatif en vigueur;

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ces contrats.

5.2. Choix des professionnels en architecture et génie mécanique-électrique pour un projet de maintien d'actifs à l'école secondaire de l'Érablière

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Samares a lancé un appel d'offres public qualitatif pour le choix des professionnels en architecture et génie mécanique-électrique pour un projet de maintien d'actifs à l'école secondaire de l'Érablière, conformément à l'article 16 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* (c-65.1, r. 4);

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par les membres du comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les soumissions retenues sont conformes et ont obtenu la note la plus élevée par le comité de sélection dans leur discipline respective;

CA 2021-04-20-055

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Brûlé et résolu unanimement :

DE RETENIR les firmes suivantes pour la réalisation du projet de maintien d'actifs à l'école secondaire de l'Érablière :

- Architecture : SJA - Sylvia Jefremczuk/architecte (Montréal)
- Ingénieur mécanique/électrique : Les services EXP inc. (Laval)

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ce projet.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1. Contrat à la firme Brisson Legris pour l'évaluation de la Direction générale

CONSIDÉRANT le report de l'évaluation de la Direction générale à l'année 2021-2022 (CA 2021-03-16-050);

CONSIDÉRANT que l'un des mandats du comité des ressources humaines (ci-après nommé : « comité ») est de proposer au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Samares les critères d'évaluation de la Direction générale (article 193,1 de la *Loi sur l'instruction publique*);

CONSIDÉRANT la proposition du comité de mettre en place des outils pour soutenir le processus d'évaluation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de faire appel à une firme externe pour l'élaboration des outils;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres déjà en vigueur;

IL EST PROPOSÉ par madame Béatrice Bourgeois et résolu unanimement :

DE DONNER le mandat à la firme Brisson Legris pour un montant estimé de 12 295 \$.

CA 2021-04-20-056

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 17.

David Cousineau
Président

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale